

BRICODEAL
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 10.000.800 €
Rue Yves Glotin - Centre Commercial de Bordeaux Nord
33300 - BORDEAUX
383 862 042 - R.C.S. BORDEAUX

Bordeaux, le 7 avril 2011

Communiqué

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT

LE 28 AVRIL 2011

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement qui se tiendra le **28 avril 2011 à 14 H 30**, au siège social et non 9 h 30 comme initialement indiqué sur l'avis préalable.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 23 mars 2011 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 13 avril 2011 et dans un journal d'annonces légales le 12 avril 2011.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société (**www.bricodeal.com**) au plus tard le vingt et unième jour précédant l'assemblée.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.